



Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a pris part, les 16 et 17 septembre à Bruxelles, à la réunion du Comité de Pilotage régional du "Programme Sud III".

[A](#) [1] [A](#) [1]



La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a pris part, les 16 et 17 septembre à Bruxelles, à la réunion du Comité de Pilotage régional du "Programme Sud III".

17 sep 2019

Lancé en 2012 par l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe, la troisième phase du Programme, qui couvre la période 2018-20, est intitulée "Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'Homme dans le sud de la Méditerranée".

La délégation de la HACA, composée de MM. Benaïssa Asloun, Directeur Général, et Amin Azziman, Directeur de la Coopération Internationale, a, à cette occasion, échangé avec les responsables du Conseil de l'Europe autour de l'organisation d'activités conjointes de formation, de renforcement des capacités et d'échange régional d'expériences et de bonnes pratiques portant sur l'éducation aux médias, la régulation du numérique et la lutte contre les violences à l'égard des femmes dans les médias.

La réunion a connu la participation de représentants de départements ministériels et d'instances nationales de bonne gouvernance et de régulation dont le Ministère de la Justice, le Ministère de la

Famille, de la Solidarité, de l'Egalité et du Développement Social, le Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique, le Conseil National des Droits de l'Homme, la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme, l'Instance Nationale de Probité et de Lutte contre la Corruption et la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel.

Il est à rappeler que la HACA, de par les valeurs et principes démocratiques qui cadrent son action, notamment la protection de la liberté d'expression, la garantie du respect des droits de l'Homme, la promotion de la diversité et préservation du pluralisme, entretient de solides relations de coopération avec le Conseil de l'Europe, également via sa participation aux réunions de la Plateforme Européenne des Autorités de Régulation (EPRA) et son membership au sein de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel.

Cette réunion a connu la participation de représentants de l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, le Liban, la Palestine et la Tunisie.



Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>